



Une orientation du 3^{ème} type

Objectifs

Chaque enfant :

- entretient une relation positive avec toutes les disciplines,
- développe ses envies d'activités, de projets,
- libère et explore ses potentialités.

Quel rôle pour le professionnel ?

- permettre aux enfants de s'organiser dans leurs activités et entre eux (réunions permettant la prise de décision, déplacement libre, ...)
- favoriser les intentions de chacun pouvant induire activités, projets (1),
- enrichir l'environnement pour induire des intentions et permettre la réalisation de leurs projets,
- permettre les processus d'apprentissages, les parcours et rythmes individuels :
 - développer les apprentissages à partir des activités enclenchées par les enfants,
 - accompagner les activités de chacun et en proposer le cas échéant,
- réguler la dynamique du groupe : évaluer en permanence l'efficacité du fonctionnement de la classe et proposer des modifications lors des réunions du groupe,
- observer l'enfant, son évolution dans ses productions, l'écouter, de manière à l'aider au mieux (2).

La mise en œuvre

La mise en place d'une école de 3^{ème} type est un long processus. Il peut s'avérer nécessaire d'instaurer des activités dont la finalité ne peut être perçue par l'enfant, mais elles tendent à disparaître au profit de celles découlant des projets personnels des enfants.

Et les apprentissages ?

Les apprentissages s'effectuent plus facilement lorsque les activités sont enclenchées et conduites par l'enfant. (3)

Le programme n'est pas le point d'entrée mais une référence pour le professionnel. C'est sa préoccupation, pas celle de l'enfant.

L'enfant rencontre inmanquablement des difficultés au cours de la réalisation de ses projets. Il accepte alors facilement ce que met en place le professionnel pour franchir les caps qu'il reconnaît et dont il a besoin.

(1)

Nous cherchons à ce que les activités découlent de l'enfant et dépendent le moins possible d'un choix direct du professionnel, car ce dernier ne peut être pertinent tout le temps pour tous les enfants. Par ailleurs, lorsque c'est l'enfant qui choisit, qui décide, qui entreprend par lui-même, il mobilise plus facilement ses capacités d'une part, et développe de la confiance en lui d'autre part, ce qui procure une assurance face aux activités et donc, aux apprentissages. C'est au cours de l'activité que le professionnel peut intervenir pour les apprentissages nécessaires ou suscités. A noter que l'intention d'un enfant ou de plusieurs peut être de recevoir un cours magistral !

(2)

Le choix du professionnel correspond la plupart du temps à une intervention (inciter, motiver, orienter, imposer, aider, faire aller plus loin ...). Mais, ce choix peut aussi correspondre à une non intervention (ne rien faire, laisser faire) qui ne peut être assimilée à du « laisser-aller », puisqu'il est raisonné.

(3)

Ce qui nous importe avant tout, c'est la construction cognitive, psychologique, relationnelle, ... de l'enfant dans ses propres rythmes et processus. Les compétences ne sont qu'une conséquence de cette construction. L'enfant se construit au sein d'un groupe par l'interaction permanente avec son environnement et dans l'interrelation constante avec ses membres.

Une notion est acquise uniquement lorsqu'elle peut être réinvestie dans une autre situation.

Signataires :

Emilie Evrard, Leslie Chiche, Marielle Julien, Michel Duckit, Philippe Ruelen, Sophie Billard (profs), Guilain Omont (ingénieur), Jacques Jourdanet (inspecteur), Magalie Montrop-hippolyte, Sophie Kassabian (parents), Jean-Yves Aurégan (parent et artiste peintre),